

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO

Premier avis d'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° ar-301219-251 en date du 30 décembre 2019, le Maire de la Commune de Ville-di-Pietrabugno a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 25 septembre 2008, modifié les 19 septembre 2011, 21 mars 2013, 19 décembre 2014 et 19 juin 2015.

Cette modification a été engagée afin de procéder à l'adaptation du Plan Local d'Urbanisme opposable aux autorisations d'occupation des sols et notamment de rectifier quelques erreurs matérielles, éclaircir certains points règlementaires, procéder à des mises à jour et d'une manière générale permettre une meilleure compréhension du document tels que précisés dans la délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 2015.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Municipal de la Commune de Ville-di-Pietrabugno sera saisi pour l'approbation de la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia a désigné Madame Carole SAVELLI en qualité de commissaire enquêtrice.

L'enquête se déroulera à la mairie de Ville-di-Pietrabugno, hameau de Guaitella, pendant une période de 30 jours, **du lundi 3 février 2020 à partir de 09h00 jusqu'au mardi 3 mars 2020 inclus à 17h00** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 hormis les mardis matin et vendredis après-midi.

La commissaire enquêtrice recevra en mairie aux jours et heures suivants :

Jours de permanence en mairie - Hameau de Guaitella	Heures
Le lundi 3 février 2020 (ouverture)	de 09h00 à 12h00
Le vendredi 14 février 2020	de 09h00 à 12h00
Le jeudi 20 février 2020	de 09h00 à 12h00
Le mardi 3 mars 2020 (clôture)	de 13h30 à 17h00

Le dossier d'enquête publique est composé :

- du projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme c'est-à-dire du rapport de présentation, du règlement, des documents graphiques, du lexique, de la liste des emplacements réservés, des pièces annexes... ;
- du recueil des avis émis par les personnes publiques associées ;
- du registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par Madame la commissaire enquêtrice.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit en courrier RAR à Madame la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante : Mairie de Ville-di-Pietrabugno - A l'attention de Madame la commissaire enquêtrice - (enquête publique sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme) - Hameau de Guaitella - 20200 VILLE-DI-PIETRABUGNO.

Le dossier d'enquête sera également consultable et téléchargeable durant le déroulement de l'enquête publique sur le site informatique dédié ci-après, lequel met aussi à disposition du public un registre d'enquête dématérialisé sur lequel le public peut déposer ses observations pendant la durée de l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/1869>.

Pendant la durée de l'enquête, toutes informations relatives à l'organisation et au déroulement de l'enquête publique pourront être sollicitées auprès de Monsieur Michel FALCONETTI (DGS) aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ou par téléphone au 04 95 32 88 32.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions de Madame la commissaire enquêtrice (transmis au maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration du délai d'enquête) seront tenus à disposition du public pendant un an à la mairie de Ville-di-Pietrabugno, consultables sur le site internet de la ville (<http://www.pietrabugno.com/>) et sur le site informatique dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/1869>.